

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/90
2 décembre 1999

(99-5314)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Troisième session
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: anglais

JAMAÏQUE

Déclaration de M. Seymour Mullings Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur

Nous venons à Seattle avec un sentiment de désillusion.

Nous avons dû admettre que, pour les petits pays en développement, l'expérience de l'OMC a fait apparaître une profonde différence entre ce que l'on espérait et les résultats qui ont été effectivement atteints. Nous nous sommes réunis à Genève l'an dernier pour célébrer le cinquantième anniversaire du système commercial mondial régi par des règles et des disciplines multilatérales. Nous avons alors de grands espoirs et nous avons pris l'engagement important de formuler à l'intention de l'OMC un programme qui devait introduire le système commercial multilatéral dans un siècle nouveau. Nous avons espéré que, ici à Seattle, ce programme traduirait les enseignements du passé, c'est-à-dire prendrait acte de ce que notre avenir collectif, notre réussite collective reposent sur la coopération, et interpréterait de manière créative le fait que les intérêts et les réalités économiques des divers Membres qui composent l'Organisation ne sont pas toujours les mêmes.

Dans le dernier Rapport annuel publié par l'OMC, il est fait observer que les petites économies et les pays les moins avancés sont potentiellement ceux qui ont le plus à gagner de la libéralisation des échanges. Il est dit aussi qu'il n'existe aucune preuve d'une marginalisation systémique des pays en développement. Nous reconnaissons la validité théorique de la première proposition et contestons la seconde.

Permettez-moi d'indiquer brièvement ce qu'a été l'expérience de la Jamaïque, petite économie ouverte engagée dans le processus de libéralisation de son économie.

La Jamaïque - pays fortement tributaire de ses échanges, dans lequel les importations et les exportations de marchandises et de services représentent plus de 100 pour cent du produit intérieur brut - a vu croître ses échanges totaux. Ces accroissements ont toutefois été essentiellement le résultat d'une expansion des importations, qui ont plus que doublé entre 1988 et 1998. Les exportations n'ont quant à elles progressé que de 49 pour cent. Au cours des années 90, les importations ont augmenté de 66 pour cent, et les exportations de 42 pour cent seulement. Les importations de la Jamaïque sont maintenant le double de ses exportations, l'élément accusant la croissance la plus rapide étant celui des biens de consommation qui a plus que doublé entre 1994 et 1998. Depuis 1990, la Jamaïque a régulièrement enregistré un déficit commercial qui a augmenté de 25 pour cent entre 1995 et 1997.

Je cite ces chiffres pour montrer que les avantages potentiels qui peuvent être tirés de la libéralisation du commerce, selon l'analyse du Secrétariat de l'OMC, doivent encore se concrétiser pour mon pays, et pour beaucoup d'autres d'ailleurs. De récentes études indiquent que cette expérience n'est pas le fait de la seule Jamaïque. Les déficits commerciaux de beaucoup de pays en développement se sont aggravés dans les années 90. La rapide libéralisation a entraîné une explosion

des importations, mais n'a pas contribué à faire croître les exportations. Nombre de nos pays attendent encore les retombées du Cycle d'Uruguay.

En revanche, la plupart de ces avantages sont allés aux économies plus développées, ce qui a encore accentué les inégalités qui caractérisent l'économie mondiale et freiné la réelle intégration de beaucoup de pays dans le système commercial multilatéral. Les profondes préoccupations que beaucoup d'entre nous ont manifesté à notre Conférence de l'an dernier concernant la marginalisation n'ont pas disparu.

Nous insistons donc sur le fait que la libéralisation du commerce doit être progressive et prudemment conduite. Sans quoi, nous allons au devant d'un grave démantèlement des productions locales, d'une réduction des niveaux de revenu des travailleurs des secteurs en concurrence avec les importations, de difficultés de balance des paiements et, pour finir, d'un manque d'adhésion intérieure à une ultérieure libéralisation aux niveaux régional et multilatéral. Des gouvernements comme le mien doivent disposer d'une certaine souplesse pour lancer et poursuivre des initiatives propres à attirer l'investissement étranger et à favoriser la diversification.

C'est pour cela que la Jamaïque, avec ses partenaires de la Communauté des Caraïbes et avec d'autres petites économies, a proposé que cette Conférence convienne d'établir un programme de travail portant sur les problèmes des petites économies.

Si l'OMC veut prouver qu'elle est représentative, sans exclusion et sensible aux préoccupations légitimes de tous ses Membres, il faut que cette proposition soit adoptée.

En formulant cette proposition, nous ne cherchons pas à diviser les pays en développement ou à détourner l'assistance aux dépens des plus nécessiteux d'entre nous. Nous aimerions cependant que la communauté internationale reconnaisse que les petites économies ont des besoins particuliers qui conditionnent leur pleine et entière intégration dans le système commercial multilatéral. Il me faut insister sur le fait que l'impact des règles commerciales multilatérales sur les petites économies est fondamentalement disproportionné en raison du ratio très élevé, caractéristique de beaucoup de petits pays en développement, qui existe entre les échanges et le PIB.

Nous avons présenté certaines revendications et arguments techniques qu'il est possible de traduire en mesures concrètes. Des caractéristiques structurelles, comme un degré poussé de spécialisation économique, la volatilité des revenus, l'absence d'économies d'échelle et la capacité institutionnelle limitée, sont quelques aspects importants dont il faut s'occuper. Il faudra tenir compte de notre vulnérabilité aux catastrophes naturelles qu'ont, une fois encore, clairement illustrée les dégâts infligés à un certain nombre d'économies des Caraïbes il y a une quinzaine de jours.

Mon gouvernement se joint donc à ceux qui insistent pour que l'OMC traite de la dimension du développement. L'OMC et les Accords qu'elle administre doivent refléter les préoccupations des pays en développement, qui constituent la majorité de ses Membres. Quelle devrait donc être la réponse concrète et appropriée à ces préoccupations?

Tout d'abord il faut procéder à un réexamen des Accords et des décisions actuels, en mettant particulièrement l'accent sur la mise en œuvre effective des dispositions spéciales et différentielles contenues dans ces accords.

Deuxièmement, l'Organisation doit reconnaître que les arrangements préférentiels entre pays développés et pays en développement sont des mécanismes importants qui facilitent l'intégration progressive dans le système commercial multilatéral.

Troisièmement, il faut redoubler d'efforts pour fournir une assistance technique et financière appropriée aux pays en développement qui s'efforcent de mettre en œuvre leurs obligations au titre de l'OMC.

Au cours des mois qui ont précédé la Conférence, nous avons entendu des déclarations encourageantes qui laissaient penser que de nombreux Membres influents étaient sensibles à ces préoccupations. D'aucuns ont même proposé que le nouveau cycle de négociations commerciales s'intitule "Cycle du développement". Mais, lors des travaux préparatoires de Genève, cette sensibilité à l'égard des préoccupations des pays en développement a semblé s'être considérablement amenuisée.

Nous ne pouvons consentir à un programme de travail futur qui aille au-delà de ce que nos capacités actuelles peuvent absorber. Nous ne sommes pas convaincus, au vu de l'expérience du Cycle d'Uruguay, qu'un nouveau cycle de négociations puisse, à ce stade, être d'aucun profit pour des pays comme le nôtre.

Comme c'est le cas dans beaucoup de pays dans le monde, beaucoup en Jamaïque s'interrogent sur les avantages qui peuvent découler d'une participation à l'OMC. Il semble que l'OMC ne représente les intérêts que de quelques pays qui récoltent tous les bénéfices. Il est essentiel que nous, représentants des gouvernements, veillions à ce que les décisions prises à Seattle apportent la preuve évidente que cette Organisation peut réellement profiter à tous, et en particulier à ceux qui font partie du monde en développement. C'est sur cette seule base qu'une légitimité institutionnelle peut s'établir et se maintenir.

Cela m'amène à la question de la transparence, sur laquelle certains Membres ont fortement insisté. Nous pouvons convenir qu'il est nécessaire d'améliorer la transparence à l'OMC mais, quand nous nous pencherons sur cette question, nous ne devons pas oublier d'examiner les procédures internes de l'Organisation elle-même. Les Membres devront veiller à ce que, à tout moment, les négociations soient conduites sans aucune exclusion. Elles devront être organisées de manière à permettre à tous ceux qui sont légitimement concernés par les questions à l'examen d'y participer. L'OMC ne peut se permettre de perpétuer l'image du "GATT" qui, pendant de nombreuses années, a fonctionné comme une sorte de club auquel seuls quelques privilégiés étaient invités. Nos procédures internes doivent tenir compte du fait que le nombre des Membres de l'Organisation a augmenté.

Je dirai pour conclure que la Jamaïque se joint à d'autres pour inviter l'OMC à concentrer son attention sur les questions de développement afin d'intégrer tous les pays en développement dans le système commercial multilatéral.

Nous souhaiterions donc que le nouveau cycle englobe:

Les négociations prescrites sur l'agriculture et les services

Le réexamen prescrit des Accords existants

La mise en place d'un mécanisme d'évaluation de la mise en œuvre des Accords, évaluation qui devrait être achevée en une année et porterait particulièrement sur les déséquilibres constatés dans les Accords existants.

Nous aimerions que des décisions immédiates soient prises ici à Seattle concernant les questions de mise en œuvre à propos desquelles un consensus est possible; qu'un accord se fasse sur l'établissement d'un programme de travail concernant les petites économies; et que soit reconnue la nécessité de maintenir les arrangements commerciaux préférentiels entre pays développés et pays en développement.

Si ces objectifs sont atteints, la troisième Conférence ministérielle de l'OMC aura accompli sa tâche avec succès. Alors que nous étudions la portée et le contenu de nouvelles négociations, ces décisions contribueraient de manière importante à gagner la confiance de pays comme le mien.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le gouvernement des États-Unis d'Amérique et la ville de Seattle d'avoir accueilli cette réunion.
